

Contrat d'assurance vie

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

L'enseignement porte sur les notions principales de l'assurance-vie et notamment:

- sur les typologies des contrats d'assurance-vie, leurs supports,
- les parties au contrat: le souscripteur, l'assuré et le bénéficiaire,
- les différentes modalités de souscription,
- la fiscalité en cours de vie et au dénouement,
- le contrat de capitalisation.

Compétence à acquérir :

Connaître les conséquences juridiques et fiscales de la souscription d'un contrat d'assurance-vie et de capitalisation.

Mode de contrôle des connaissances :

Le contrôle des connaissances prend la forme d'un examen final d'une durée de 1h30.